

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

ARRONDISSEMENT D'USSEL

COMMUNE DE LAMAZIÈRE-BASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le **20 septembre deux mille vingt-cinq**, à dix heures, le Conseil municipal de la Commune de LAMAZIÈRE-BASSE, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELBÈGUE, maire.

Présents : BELLONCLE Cassandra, BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SOULIER Jean-Marc et SVOBODA François.

Absents : MAUS Philippe et SIERPAKOWSKI Claire.

Secrétaire de séance : SOULIER Jean-Marc.

Date d'envoi de la convocation : 11 septembre 2025.

Objet : Aide consentie par la commune aux familles des enfants qui partent en voyage scolaire.

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu de familles Maziéroises des demandes d'aide financière pour leurs enfants qui participent à un voyage scolaire avec leur établissement scolaire.

Deux familles maziéroises sont concernées.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :

- D'accorder une aide de 100 € par élève, soit une dépense totale de 200 €,
- De prévoir la dépense au compte 6574 sur le budget 2025,
- De verser l'aide aux familles qui en ont fait la demande.

Résultats du vote : **Pour : 8** **Contre : 0** **Abstentions : 0**

La délibération est adoptée.

Extrait certifié conforme,

Le maire,

J.P. Delbègue



Jean-Pierre DELBÈGUE.

